



## **AVIS PUBLIC**

### **DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'EXERCICE FINANCIER 2022**

AVIS est donné, conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, que le rapport financier de la Ville de Val-d'Or ainsi que le rapport du vérificateur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2022, seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui aura lieu le lundi 1<sup>er</sup> mai 2023 à 19 h30 à la salle réservée aux délibérations, à l'hôtel de ville, située au 855, 2<sup>e</sup> Avenue à Val-d'Or et diffusée sur la page Facebook de la Ville ainsi qu'en différé sur son site Web.

**DONNÉ à Val-d'Or**, ce 19 avril 2023.

**Signé**

**Me ANNIE LAFOND, notaire  
Greffière**